LIBERTÉ. ÉGALITÉ.

MORT AUX TYRANS.

ADRESSE

Sur l'exécution des Lois du Maximum & des Marchés.

Citoyens représentans,

Le bonheur de la république dépend de l'obſervation des lois. Celles du maximum & des marchés ſont les plus intéreſſantes, parce qu'elles doivent nous procurer à juſte prix, toutes les choſes néceſſaires à la vie. Nous gémiſſons de voir qu'elles ne ſoient pas exécutées, & d'apprendre que l'égoïſme a tellement pris le deſſus dans toute la république, que les autorités ont été forcées de ſe taire; nous en gémiſſons, parce que le tréſor public, le rentier & le pauvre ſouffrent infiniment de leur inexécution; c'eſt pourquoi nous vous prions de prendre des meſures générales pour mettre ces lois en vigueur, porter des coups vigoureux à l'égoïſme & le faire diſparoître.

Et c'eſt pour y parvenir que nous vous demandons de mettre en uſage des moyens coercitifs praticables pour contraindre dans un court délai, toutes les communes de la république, à l'exécution des ſuſdites lois. Tel eſt le vœu que nous faiſons.

Fait à Mâcon, le 10 Brumaire, l'an 3 de la république françaiſe, une & indiviſible.

Signé à la minute, Bracognié, *officier municipal*; Bigonnet, *maire*; Genevois fils, Revel fils, Dutroncy pere, Devoluet fils, Sorbier, Franchizet fils, Dedianne, Lambret, Ravet, C. L. Houart, Antoine Chevrolat, Genetet cadet, Barjaud, Genetet aîné, Simon fils, Maſſicot, Galant, Antoine Michel, Joſeph Tarlet, Goyat, Leclerc, Dandelot, Deloule, Guillard cadet, &c.

MOYENS COERCITIFS PROPOSÉS.

Savoir : un décret qui tendroit à exiger des repréſentans envoyés dans les départemens, de s'entendre entre eux pour contraindre, dans une ſeule & même décade, toutes les communes de la république, à l'exécution des lois du maximum & des marchés, par tous les moyens qu'ils aviſeront bons être, pourvu qu'ils ſoient efficaces.

Et pour moyens efficaces, on propoſe à tous ces repréſentans, d'envoyer à toutes les communes de la république, des commiſſaires avec charge de ſe faire accompagner par les patriotes des ſociétés populaires,

à la voix desquels les patriotes des campagnes, les rentiers & les pauvres se réuniront bientôt, & formeront un noyau capable de grossir, & d'intimider les égoïstes, marchands & propriétaires, & de forcer les municipalités, sur-tout des campagnes, à contraindre les réfractaires; nous disons des campagnes, parce que le principe de l'inexécution de ces deux lois, vient sur-tout de l'égoïsme des campagnes.

Signé BRACOGNIÉ.

A MACON, de l'imprimerie des freres CHASSIPOLET. An 3.

fB

A La Société populaire

A Mauriac

Dep.t du cantal

ACO

8

15# 12s